

Saint-Péver

Bulletin municipal - Décembre 2009



Un ami m'a dit « Jeannot, depuis Emile Le Creurer et sa longue carrière à la tête de la commune, aucun maire n'a renouvelé son mandat ! Etonnant, non ! Le village serait-il si difficile à diriger ? ».

Il est vrai que la tâche est très prenante, mais aussi très gratifiante. Le « métier » de maire a bien changé. J'avoue, après une année de mandat, que c'est difficile mais passionnant. Notre équipe du Conseil Municipal est très motivée. La vie associative est très dynamique. J'en veux pour preuve le nombre d'associations qui fonctionnent.

Ce bulletin, que nous avons promis, est bien au rendez-vous. Il s'apparente à une sorte de « journal de la commune » qui présente les diverses associations, revient sur quelques événements marquants, et bien sûr fait le point sur le budget et l'administration de la commune.

Je ne mentionnerai dans ce mot d'introduction, que les deux grands chantiers à venir : la carte communale et le projet d'assainissement collectif du bourg.

L'élaboration de la carte communale est un projet qui nous tient à cœur. Après analyse de l'environnement de la commune, cette carte permettra de délimiter les secteurs où les constructions seront autorisées et les secteurs où les constructions ne seront pas admises. Cette carte sera l'outil indispensable pour réfléchir en connaissance de cause et en toute sérénité aux projets de développement futurs de la commune.

Le « tout à l'égout », pour ne pas le nommer, peut être la solution pour le bourg, certains propriétaires ne pouvant pas matériellement se mettre aux normes d'un assainissement individuel, étant donné la configuration de leur terrain. De nombreux paramètres entrent en ligne de compte. Nous y travaillons, lentement mais sûrement. Il faut d'abord une étude exhaustive de l'implantation, du financement et surtout du coût final et pour la commune et pour le consommateur. Ensuite la décision sera prise après consultation du public concerné.

Je vous remercie de votre confiance ; et je vous invite à la cérémonie des vœux 2010 le 16 janvier à la salle polyvalente.

Le Maire Jean Jourden

L'équipe municipale



P. Le Yan, G. Moisan, F. Le Guen, G. Thoraval, J. Jourden, D. Ollivier, E. Moisan, F. Keyrier, M. Gautier, P. Martin, P. Boulevard

- **MARYVONNE CABEL** vous accueille à la mairie. Elle est parmi nous depuis mai 2008 où elle était à mi temps avec la mairie de Saint Adrien. Maryvonne a pris ses fonctions à temps complet depuis le 1er juin 2009. (photo ci-contre)
- **DANIELLE CONSTANT** est à l'école, elle s'occupe des tous petits en étroite collaboration avec la directrice. Elle fait tout le ménage à l'école après les cours.
- **JEANNIE TAUPIN** est également à l'école, elle s'occupe de la préparation des repas et de la garderie du matin et du soir.
- **LIONEL CLOAREC**, est notre employé communal. Qui ne connaît pas Lionel ? Tout le monde bien sur ! Il s'occupe de l'entretien des bâtiments communaux, du terrain de foot... Dès que l'on a besoin de Lionel, il répond toujours présent.
- **FABIEN GEFFRAY**, était embauché à la commune jusqu'au 1er décembre 2009. Il s'occupait de l'entretien de la salle polyvalente, de la mairie et de la bibliothèque.



Les Commissions Communales

- Urbanisme et Environnement
J. Jourden, G. Moisan, P. Le Yan,
F. Keryer F. Le Guen
- Batiments communaux
J. Jourden, G. Moisan, D. Ollivier,
P. Martin M. Gautier
- Ecole - Garderie - Cantine – Personnel
J. Jourden, E. Moisan, D. Ollivier,
G. Moisan, G. Thoraval
- Routes - Réseaux – Assainissement
P. Martin, P. Boulevard, F. Le Guen,
G. Moisan, G. Thoraval
- Sport - Tourisme - Loisirs - Communications
J. Jourden, P. Boulevard, G. Thoraval,
M. Gautier, F. Le Guen, P. Martin, F. Keryer
- Appels d'offres
J. Jourden, G. Moisan, E. Moisan, P. Martin
suppléants : D. Ollivier, M. Gautier,
P. Boulevard, P. Le Yan
- Finances
J. Jourden, G. Moisan, E. Moisan, P. Martin,
D. Ollivier, F. Le Guen
- Commission Communale d'Action Sociale
E. Moisan, J. Jourden, G. Moisan, P. Le Yan
membres extérieurs : M. Flohic, E. Le Yan,
A. Raoult, J. Lallier
- Pays de Guingamp
J. Jourden suppléants : G. Moisan, F. Le Guen
- Communauté des communes
J. Jourden, G. Moisan,
suppléants : G. Thoraval, P. Martin
- Syndicat d'Electrification
P. Martin suppléants : P. Boulevard, G. Thoraval
- Syndicat d'Eau d'Avaugour
G. Moisan, E. Moisan, P. Le Yan
- Syndicat de gestion du collège
M. Gautier, D. Ollivier
- Pays d'accueil
F. Keryer, E. Moisan suppléant : F. Le Guen
- Comice Agricole
G. Moisan, P. Le Yan, G. Thoraval,
Membres extérieurs : J.F. Guenniou, A. Gautier
- Mission locale
E. Moisan suppléant : J. Jourden

Communauté des Communes

- ❖ Développement économique et Emploi
J. Jourden, F. Le Guen
- ❖ Aménagement de l'Espace et Développement durable
G. Moisan, E. Moisan, G. Thoraval
- ❖ Environnement - Services Techniques
P. Martin, F. Le Guen, G. Moisan
- ❖ Petite Enfance - Sport et Jeunesse et Solidarité
M. Gautier, P. Boulevard
- ❖ Affaires Sociales
G. Moisan, J. Jourden
- ❖ Tourisme - Culture – Communication
F. Keryer, J. Jourden

Les autres Délégations

- ❖ Service Public d'Assainissement Non Collectif
P. Martin, F. Le Guen, G. Moisan
- ❖ Office du Tourisme
J. Jourden, F. Keryer
- ❖ Comité National d'Action Sociale
E. Moisan - J. Jourden (suppléant)
- ❖ Correspondant Défense
J. Jourden
- ❖ Sécurité routière
P. Boulevard - G. Moisan
- ❖ Amicale des Maires de France
J. Jourden, G. Moisan

Vœux du maire 2009



Des camélias pour les enfants nés en 2008

Quelques extraits de l'allocution du maire

Je commencerai comme la coutume nous y invite, par présenter les vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel, pour vous-mêmes, vos familles, vos proches. J'y ajoute mes vœux de réussite dans vos activités et vos projets et une attention particulière à l'égard de toutes les personnes souffrantes et les personnes seules.

Merci à vous tous, les Présidents et bénévoles, pour votre disponibilité à faire vivre et développer vos associations. Merci également au personnel communal.

Il est naturel, à l'occasion des vœux de faire un bilan de l'année passée... On retiendra l'investissement des associations dans les différentes animations : Le passage de la Pierre Le Bigaut et le Tour de France avec l'implication des bénévoles mais aussi beaucoup d'enfants de la commune. Tout récemment le Téléthon avec les randonnées à pied, VTT et équestres - plus de 300 personnes sont venues malgré le mauvais temps. Il y a aussi eu la relance du Club de Foot qui est en pleine dynamique.



Etat Civil 2009

Naissances

- Enzo Le Moign né le 05 août 2009 - fils de Mickael Le Moign et Audrey Thomas
- Lupita Morin née le 27 juillet 2009 - fille de Guillaume Morin et Ivona Connan
- Louna Bougan née le 25 juin 2009 - fille de Pierre Bougan et Virginie Galtier

Décès

- Christian Besson - 25 juillet 2009
- Philomène Moisan, née Le Négaret - 14 juillet 2009
- Jean Le Clerc - 11 mai 2009
- Irène Le Gall, née Philippe - 16 janvier 2009

Mariages

- Lionel Allainguillaume et Hélène Troël - 29 Août 2009

Papiers administratifs

Carte d'Identité : Pièces à fournir

- 2 photos
- 1 extrait d'acte de naissance
- 1 justificatif de domicile
- L'ancienne carte
- Si renouvellement en cas de perte, rajouter un timbre fiscal à 25,00 €

Passeport biométrique : Pièces à fournir

- Les mêmes que pour la carte d'identité
- Délivré en Mairie de Guingamp
- 1 timbre fiscal à 88,00 € si majeur
- 1 timbre à 44,00 € si mineur de + 15 ans
- 1 timbre à 19,00 € si mineur de - 15 ans
- Validité 10ans (majeur) et 5 ans (mineur)

- Ecole (Directrice) : 02 96 21 40 40
- Culte Contact : 02 96 43 40 61
- Aide aux personnes âgées :
(Communauté des communes) 02 96 79 77 77
- Centre de Loisirs : 02 96 79 79 13

- Pompiers 18
- SAMU 15
- Gendarmerie 02 96 43 40 18
- Lyonnaise des Eaux 02 96 40 64 02
- France télécom 10 13

■ Assistantes maternelles (résidant sur la commune)

- Madame IRAND Karen : 02.96.11.99.10
- Madame OGER Nicole : 02.96.21.49.35

- Madame LE JEHAN Lydie : 02.96.21.47.64
- Madame GALTIER Virginie : 02 96 21 40 97

Permis de construire en 2009

- MICHAUD Jean-Luc : extension maison
- LE BERRE Fabien : garage + atelier
- M. LAMBORIZO : véranda
- SCI DERRIEN / LE GUELLEC : construction d'un garage commercial
- ROUSSEAU Arnaud : Abri de jardin +garage
- Mme MOLINA : construction maison
- BRIAND Gérard : construction d'une maison

Déclaration de travaux

- EARL GAUTIER : panneaux photo-voltaïques
- GAUTIER Anthony : construction d'un mur
- MOISAN Dominique : photo-voltaïque
- Certificats d'urbanisme : 11
- ROUSSEAU Arnaud : hangar
- OLLIVIER David : abri de jardin
- LE GUEN/KERGUIDUFF : construction d'un garage / abri de jardin

Echos du Conseil Municipal

Conseil du 22 janvier 2009

- **Commissions et délégations** : Mise en place des commissions communales, délégations extérieures, commissions de la Communauté des Communes et autres délégations.
Guy MOISAN 1er adjoint en charge des finances, des bâtiments communaux et de l'urbanisme.
Elise MOISAN 2ème adjointe en charge de l'action sociale, de l'école, la cantine et de la garderie.
Pascal MARTIN 3ème adjoint en charge des routes, des réseaux et de l'assainissement.
- **Délégation de signature** : Guy Moisan est désigné comme délégué pour régler les affaires générales de la commune et comme officier de l'Etat Civil en l'absence ou en cas d'empêchement du maire.
- **Indemnités des élus** : 636,01 € brut par mois pour le maire et 246,92 € brut par mois pour chacun des adjoints.
- **Permanences des élus** : Des permanences, mises en place le samedi matin de 10h30 à 12h00, seront assurées par les élus.

Conseil du 19 février 2009

- **Travaux à l'école** : Pose de grillage sur le mur pour un montant de 2.034 €uros HT. Pose d'un portail à l'entrée pour un montant de 2.490 €uros HT.
- **Travaux mairie et bibliothèque** : Réfection du plafond - pose de laine verre pour insonoriser la pièce.
- **Pose de mains courantes au cimetière**, pour faciliter l'accès aux personnes âgées ou handicapées, pour un montant de : 1.510 €uros H.T.
- **Contrat de la secrétaire de mairie** : Création d'un poste de secrétaire à 35 heures à compter du 1er Mai.
- **Questions diverses** : Versement au club de foot d'une participation de 619,69 euros correspondant aux dépenses avancées par le club lors de la remise en état des vestiaires et du terrain (peinture, sanitaire, pelouse) et 180,00 euros pour l'achat des filets de buts.

Conseil du 22 mars 2009

- **Vote des subventions** : Amicale Laïque : 200,00€ pour les activités et 400,00€ pour les jouets de Noël) - Comice Agricole : 100,00€ - Ligue contre le cancer : 30,00€ - La Pierre Le Bigault : 15,00€ - Protection Civile : 15,00€ - Centre d'Aide Alimentaire : 35,00€ - Voyages scolaires : 450,00€ soit (30,00€ par enfant).
- **Travaux à la mairie et à la bibliothèque** :
Travaux d'isolation : SARL BOUDER pour un montant de 5.819,00€ HT.
Travaux d'électricité : Entreprise CREURER pour un montant de 3.236,00€ HT.
- **Travaux à l'école** : Remise en état des radiateurs et installation d'une VMC par l'Entreprise CREURER pour un montant de 553,00€ HT.
- **Travaux d'éclairage public dans le bourg** : Pose d'un lampadaire face à la salle polyvalente
Devis fourni par le S.D.E. pour un montant de 1.460,00€ TTC. (Reste à la charge de la commune après subvention - 876,00€ TTC.)
- **Loyers des logements communaux** : Augmentation des loyers en rapport à l'indice de référence des loyers de l'INSEE.

Conseil du 25 mars 2009

- **Vote des taux d'imposition** : Plus 1%
Taxe d'habitation : 15,92 %
Taxe foncier bât : 20,82 %
Taxe foncier non bâti : 91,63 %
- **Vote du Budget Primitif 2009** :
Fonctionnement : 245.894,00€
Investissement : 150.863,98€

Conseil du 24 avril 2009

- **Aménagement du bourg** : Demandes de devis concernant le projet de sécurité dans le bourg proposé par la DDE.
- **Personnel communal** : Au vu du rapport du Centre de Gestion des Côtes d'Armor concernant la réorganisation des services de l'école, le Conseil décide de ne pas renouveler le contrat de Madame Véronique Sommier - contrat qui arrive à terme. Dès la rentrée, les tâches de Madame Taupin et Madame Constant seront redéfinies.
- **Travaux à la salle polyvalente** : Travaux de bardage sur la façade de la salle polyvalente par Yannick LE COCQ pour un montant de 2.056,46€HT.

Conseil du 11 juin 2009

- **Aménagement du bourg** : Création d'un trottoir, de marches, de rampe d'accès pour handicapés et installation de barrières par l'entreprise HELARY pour un montant de 11.718,00€HT.
- **Carte Communale** : Mise en place d'un groupe de travail afin de réfléchir sur ce projet : J. Jourden, P. Le Yan, E. Moisan, F. Keryer, P. Martin, G. Thoraval, F. Le Guen.
- **Questions diverses** : Devis pour la pose d'un nouveau lampadaire derrière la mairie et renouvellement de la demande de pose d'une dalle pour l'installation des containers à ordures sur le parking.

Conseil du 26 juin 2009

- **Vente de terrain communal** : Vente à Yannick Derrien, d'un terrain situé au bourg, au prix de 3,00 €le mètre carré, en vue d'installation d'un garage de réparation automobile.
- **Rappel concernant la salle polyvalente** : La personne qui loue la salle est responsable de la salle et de la totalité du matériel mis à disposition.

Conseil du 9 juillet 2009

- **Travaux de voirie** : Un certain nombre de routes nécessitent des travaux. La voie communale de Restudo sera retenue pour 2009.
- **Tarifs cantine et garderie** : Le tarif de la cantine passera de 2,30€ à 2,35€ pour les enfants et de 4,60€ à 4,70€ pour les adultes. Le tarif de la garderie passe de 1,30€ à 1,35€ (1 heure de garderie + 1 goûter). La demi-heure de garderie supplémentaire passe de 0,55€ à 0,60€
- **Règlement de la salle polyvalente** : Tout locataire de la salle devra avertir du nombre de couverts dont il aura besoin. Tout couvert perdu ou cassé sera facturé selon un tarif consultable à la mairie.
- **Achat d'un lave-linge et d'un sèche-linge** :
Lave-linge de 8 kg pour un montant de 799,99€TTC
Sèche-linge pour un montant de 759,99€TTC
- **Remplacement de la chaudière à l'école** : La chaudière étant vétuste son remplacement est prévu pour un montant de 6.920,83€TTC.

- **Travaux à l'école :** Construction d'un préau en bois par l'entreprise LE BIHAN-SERANDOUR pour un montant de 5.956,68€TTC (Ce projet devant avoir l'aval d'un architecte a été annulé - voir conseil du 04/09/2009)
- **Questions diverses :** Changement d'un câble à Restudo pour un montant de 1.360,65€TTC.

Conseil du 4 septembre 2009

- **Remplacement des ouvertures de la mairie :** Projet reporté au prochain conseil
- **Préau :** L'obligation de passer par un architecte augmentant le coût de la construction, un devis va être demandé pour une avancée couverte devant la cantine.
- **Photocopieuse de l'école :** Achat pour un montant de 200€HT, d'une cassette permettant des copies au format A3.
- **Bâtiment Socio Culturel :** Installation prochaine d'un spot en direction des allées de boules.
- **Point sur les travaux en cours :** Taille de la haie et pose de panneaux en bois au niveau du Stop.
- **Voirie :** Chemin de Castel Pic - Croas Wern pour un montant de 7.000,00€HT
- **Projet d'assainissement :** Une réflexion sur l'assainissement doit être entamée.
- **Questions diverses :**
Carte communale : Projet d'élaboration d'une carte communale
Refus à l'unanimité de la requête faite par l'école Diwan - à savoir une participation rétro active depuis l'année scolaire 2004-2005 d'un montant de 9.890,54€

Subventions versées dans le cadre du vote du budget

Amicale laïque (activités)	200,00€
Amicale laïque (jouets de Noël)	400,00€
Comice agricole	100,00€
Ligue contre le cancer	30,00€
La Pierre Le Bigault	15,00€
La Protection Civile	15,00€
Centre d'Aide Alimentaire	35,00€
Voyages scolaires (30,00€par enfant par an)	450,00€

Taux de contributions directes

Libellé	Base de calcul	Taux	Produit résultant
Taxe d'habitation	193.900,00	15,92	30.869,00
Taxe foncière propriétés bâties	1.174.000,00	20,82	24.443,00
Taxe foncière propriétés non bâties	217.00,00	91,63	19.884,00
Total	1.584.900,00		75.196,00

Le budget primitif : généralités

Le budget primitif est l'acte par lequel les recettes et les dépenses d'une année civile sont prévues et autorisées par le Conseil Municipal. Si les crédits inscrits en dépenses s'avèrent insuffisants en cours d'année, une nouvelle délibération, appelée décision modificative, est alors nécessaire pour l'inscription de crédits complémentaires.

La section de fonctionnement : comporte les opérations de dépenses et de recettes qui concernent les besoins courant des services municipaux.

La section d'investissement : comme son nom l'indique concerne toutes les opérations relatives à l'équipement, au patrimoine communal - routes, école, bâtiments associatifs, terrain de sport ...

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2008 présentant un solde de la section fonctionnement positif de 48.458,78€, il a été décidé pour le budget 2009 d'attribuer une partie de cette somme soit **14.101,00€** à la section fonctionnement et le reste soit **34.357,78€** à la section investissement. (Vous retrouvez ces montants à leurs places respectives dans les tableaux ci-dessous)

Fonctionnement

Dépenses	2008	2009
• Charges à caractère général	84.534,00€	70.417,00€
• Charges de personnel et frais assimilés	88.550,00€	97.900,00€
• Reversement de fiscalité	3.800,00€	3.476,00€
• Autres charges de gestion courante	28.455,00€	26.745,00€
• Charges financières (intérêts des emprunts et dettes)	7.500,00€	5.500,00€
• Total des dépenses réelles	212.839,00€	204.038,00€
• Opérations d'ordre entre sections	23.398,00€	41.856,00€
• Total des dépenses de fonctionnement	236.237,00€	245.894,00€
Recettes		
• Produit d'exploitation	19.250,00€	16.800,00€
• Impôts et taxes	84.153,00€	82.586,00€
• Dotations, subventions et participations	114.869,00€	110.902,00€
• Autres produits de gestion courante	18.500,00€	21.000,00€
• Produits financiers	5,00€	5,00€
• Atténuation des charges		500,00€
• Total des recettes réelles et ordres	236.777,00€	231.793,00€
• Résultat reporté ou anticipé		14.101,00€

Investissement

Dépenses d'équipement et dépenses financières	2009
■ Voirie	40.100,00€
■ Aménagement du bourg	25.000,00€
■ Extension de l'école	15.000,00€
■ Ecole : Assainissement et divers travaux	15.000,00€
■ Mairie : rénovation bâtiment	12.000,00€
■ Assainissement bâtiments communaux	10.000,00€
■ école : réfection du mur	5.000,00€
■ Mobilier et matériel	4.000,00€
■ Création d'un document d'urbanisme	3.000,00€
■ Aménagement paysager au boulodrome	2.230,00€
■ Cimetière	2.000,00€
■ Rénovation logement locatif	1.000,00€
■ Création d'un jardin du souvenir	566,81€
■ Capital emprunt	15967,17€
Total des dépenses d'investissement	150.863,98€

Recettes

■ excédents de fonctionnement capitalisés *	34.357,78€
■ Emprunt et dettes assimilés *	70.000,00€
■ F.C.T.V.A. *	1.620,00€
■ Subventions d'investissement	5.874,00€
■ Total recettes réelles	111.851,78€
■ Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	39.012,20€
Total des recettes d'investissement cumulées	150.863,98€

* 34.357,78€: Réserves d'exercices précédents non dépensés ou économisés en vue d'investissements futurs

* 70.000,00€ : Ce n'est pas un nouvel emprunt mais un emprunt éventuel qui ne sera pas réalisé dans la mesure où les travaux d'assainissement par exemple s'étaleront sur plusieurs budgets et seront financés par les recettes futures.

* 1.120,00€ : Récupération de la TVA sur des dépenses d'investissement réalisées 2 années auparavant

La carte communale

Introduction

Les communes rurales qui n'ont pas encore de document d'urbanisme et qui reçoivent régulièrement des demandes de permis de construire peuvent choisir d'élaborer soit un Plan Local d'Urbanisme (PLU) soit une carte communale. La carte communale est un document simple, sans règlement, qui délimite les secteurs où les permis de construire peuvent être délivrés. Cette carte permet de fixer clairement les « règles du jeu ».

Le contenu de la carte communale

La carte communale se compose d'un rapport de présentation et d'un ou plusieurs documents graphiques.

- Le rapport de présentation explique les raisons qui ont permis de définir les secteurs constructibles, à partir d'un diagnostic et d'une analyse de l'environnement. Conçu de façon synthétique, il doit permettre à chacun de comprendre les choix effectués.
- La (ou les) carte(s) délimite(nt) des secteurs pouvant accueillir des constructions, en permettant d'identifier les parcelles concernées. Opposable aux tiers, ce document essentiel constitue l'objet même de la carte communale.

L'élaboration de la carte communale : qui fait quoi ?

Il revient à la commune d'engager et de mener la procédure d'élaboration de la carte communale. Il est conseillé au maire d'associer les services de l'Etat à l'élaboration de la carte communale.

- Le maire conduit la procédure et mène la discussion avec la population. En effet, une carte communale n'est pas un document technocratique imposé à la commune, mais un projet communal qui tient compte de la réalité et des projets des habitants. Si l'intérêt général, c'est-à-dire le souci d'un développement équilibré de la commune, doit guider les choix, il est parfaitement légitime de tenir compte des intérêts particuliers (la volonté d'extension d'une installation agricole, le souhait d'une entreprise de s'implanter, le projet d'habitants de construire sur leurs terrains ...) L'intérêt de la carte communale est, en tenant compte des intérêts de chacun, d'aboutir à un développement équilibré de la commune.
- Le conseil municipal approuve la carte communale, avant enquête publique, avant de la transmettre au préfet.
- Le préfet dispose d'un délai de deux mois, après l'approbation du conseil municipal pour approuver ou refuser d'approuver la carte communale.

L'enquête publique

L'enquête publique donne une plus grande « légitimité » aux cartes communales. Le dossier soumis à enquête publique comprend le projet de carte communale – rapport de présentation et documents graphiques.

L'approbation de la carte communale

Le projet de carte communale est éventuellement modifié pour prendre en compte les résultats de l'enquête publique. Ensuite la carte communale fait l'objet d'une délibération du conseil municipal. Enfin, un arrêté du préfet est pris dans un délai de deux mois. La carte communale approuvée est tenue à la disposition du public.

Les effets de la carte communale

Après l'approbation de la carte communale, la commune peut décider de délivrer elle-même ses autorisations d'urbanisme (permis de construire...) Dans ce cas elle peut continuer de demander à la DDE d'instruire les permis pour son compte.

Combien coûte l'élaboration d'une carte communale ?

La fourchette va de 6.000 à 15.000 euros pour une moyenne en général autour de 10.000 euros.

L'Union Sportive de Saint-Péver

Après deux années de mise en sommeil (2004-2006), le club a tenté de se relancer en 2006 mais l'entreprise a avorté faute d'un nombre suffisant de joueurs. En 2008, deux ans après ce faux départ, sous l'impulsion de Pascal Martin et Julien Penrec'h, le club reprend ses couleurs et s'engage pour la saison 2008-2009 en quatrième division avec pour objectif la montée en troisième division dès la première année. Après des premiers matchs prometteurs et une saison en demi-teinte, l'objectif est atteint et le club évolue donc cette saison 2009-2010 en troisième division.

Les finances du club sont saines. Les recettes proviennent du reliquat des saisons passées, de la participation au pardon de Restudo et de la soirée « Poulet Basquaise » du 14 Février 2009 – soirée réussie puisque 250 convives avaient répondu à l'appel du président Julien Penrec'h. Rendez-vous est pris pour le prochain repas du foot le samedi 13 février 2010.

Président : Julien Penrec'h
Trésorier : Denis Le Yan
Secrétaire : Daniel Tallec

Vice Président : Pascal Martin
Trésorier adjoint : Cédric Cocquen
Secrétaire adjoint : Jean Michel Boscher



Aller	Calendrier des rencontres	Retour
06 septembre à 15h30	Saint Donan 2 - Saint-Péver	24 janvier à 15h00
13 septembre à 15h30	Saint-Péver - Paine Haute 1	07 février à 15h00
27 septembre à 13h30	Canihuel - Saint-Péver	28 février à 15h30
11 octobre à 15h30	Saint-Péver - La Harmoye 1	07 mars à 15h30
25 octobre à 15h30	Saint-Péver - Lanfains 1	21 mars à 15h30
08 novembre à 15h00	Le Haut Corlay 1 - Saint-Péver	28 mars à 15h30
15 novembre à 15h00	Saint-Péver - Quintin 2	11 avril à 13h30
29 novembre à 15h00	Vieux Bourg 1 - Saint-Péver	18 avril à 15h30
06 décembre à 15h00	Saint-Péver - Plésidy 2	25 avril à 13h30
20 décembre à 15h00	Le Foeil 1 - Saint-Péver	9 mai à 15h30
17 janvier à 15h00	Saint-Péver - Boqueho 1	16 mai à 15h30

L'Amicale Laïque



Le bureau

Présidente : Véronique Sanson
Vice-président : Philippe Neus
Trésorière : Karen Irand
Trésorière adjointe : Christelle Huitorel
Secrétaire : Sandrine Grabit

Kermesse le 23 mai 2010

L'amicale laïque est une association indispensable au bon fonctionnement de l'école. Les bénéfices qu'elle retire des diverses animations organisées tout au long de l'année - repas, kermesse, spectacles, ventes de brioches ou de pizzas, sont précieux notamment pour financer les sorties pédagogiques.

Le programme de la saison 2008-2009 a été particulièrement riche. La grande classe s'est vue offrir des séances piscines, un cycle voile, plusieurs rencontres sportives et de nombreuses sorties découverte – Saint-Quay Portrieux, Saint-Brieuc, Rennes, l'école de Bothoa à Saint-Nicolas du Pélem, le parc préhistorique de Malansac, Fort La Latte ... La petite classe a bénéficié de sorties en forêt, spectacle de marionnettes, visite de musée et sortie à la mer ... sans oublier l'achat de livres pour la bibliothèque et de matériel pédagogique à Noël.

Et il ne faut pas omettre de mentionner classe de neige à Valcoline en janvier 2008.



Le Club d'Avaugour



Mardi 9 juin – sortie dans la région de Glomel

Calendrier 2009

Janvier	Samedi 10 : Assemblée générale et repas Mardi 20 : Galette des rois
Février	Vendredi 6 : Concours de cartes
Mars	Vendredi 6 : Concours de cartes
Avril	Vendredi 24 : Concours de cartes
Mai	Vendredi 22 : Concours de boules
Juin	Vendredi 12 : Concours de boules
Juillet	Vendredi 3 : Concours de boules Mardi 21 : Pique-nique
Août	Fermeture du club
Septembre	Mardi 1 : grillades
Octobre	Vendredi 16: Concours de cartes
Novembre	Mardi 17 : Repas amical Vendredi 20 : Concours de cartes
Décembre	Vendredi 11 : concours de cartes (téléthon) Mardi 15 : goûter de Noël

9 janvier 2010

Assemblée Générale à la salle polyvalente

Le Bureau

Présidente : Jeannine Le Guenniou

Vice-Présidente : Annick Rau

Secrétaire : Annick Raoult

Trésoriers : Gilbert Lebleu et André Vishouarn

Les journées de rencontre et de convivialité que propose notre association (boules, cartes, jeux de société, marche, voyage...) ne peuvent être que bénéfiques à bien des égards. Il est toujours bon et sain de partager du temps avec ses semblables, ne serait-ce que quelques heures par semaines.

Rejoignez-nous... !

Réunions du club : 1er et 3ème mardis de chaque mois. **Participation** : 1 euro par goûter.

Le pique-nique du 20 juillet a été l'occasion de fêter les 80 ans de Marcel Moisan, Pierre Raoult, Lucien Nicolas et Albert Robin



Don de 350€ au Téléthon

(Ouest-France du 8/12/2008)

Un concours de belote était organisé par le Club d'Avaugour, vendredi 11 décembre après-midi, dans la salle polyvalente. Une vente de gâteaux (cuisinés par les adhérents), de café et de chocolat a réconforté les joueurs. Entre les beloteurs (trente-huit équipes) et cette vente, 350 € seront reversés à l'Association Française contre les Myopathies.

Dans la commune, le Téléthon a recueilli 2.350€.

L'Association pour la Sauvegarde de la Chapelle de Restudo

Le Bureau

Président : Maurice Moisan

Vice-Présidents : Alain Le Coq et Jocelyne Le Lay

Secrétaire : Mickaëlle Moisan

Trésoriers : Maurice Philippe et Hélène Bégat



Chaque année, début Juin, les bénévoles du comité de Restudo entament les grands travaux de préparation du Pardon. Tout commence par la fontaine où se baigneront les chevaux.



L'Association, présidée par Maurice Moisan, œuvre essentiellement au grand chantier annuel du pardon - manifestation qui fédère toute la population du village pour ce four de fête. Année après année, il faut remettre le couvert avec l'angoisse d'un jour de pluie toujours possible qui viendrait gâcher les efforts de tous les bénévoles avec le risque financier qui en découlerait. L'investissement est lourd et les bénéfices de plus en plus maigres. Mais ce qui compte surtout c'est que ce jour de pardon demeure un jour de convivialité entre les gens de la commune et des alentours. Les anciens dont les rangs s'éclaircissent au fil des ans et sur les épaules desquels reposent les premiers préparatifs de la fête voient, avec soulagement, arriver la relève des plus jeunes. Ces derniers répondent présents pour les travaux les plus difficiles, comme le montage des tentes et occupent les postes indispensables le jour du pardon. Un repas des bénévoles vient parfaire ce grand moment de convivialité. Les bénéfices de la fête sont à nouveau partagés entre l'Association et le Club de football qui a été reconstitué après quelques années de « mise en sommeil ». Le Président Maurice Moisan, maître d'œuvre de ce grand chantier, n'a qu'un souhait : « Que la fête continue ! » Rendez-vous est pris pour le prochain Pardon le 19 juin 2010.



Le pardon de Restudo 2009 restera un excellent millésime dans les annales de la commune. Le défilé puis la baignade des chevaux ont été appréciés par les nombreuses personnes postées aux abords de la fontaine, dite de Saint-Éloi. Le repas a rassemblé 700 personnes et le concours de boules a réuni 87 doublettes. Succès aussi du Fest-Deiz et des animations proposées par les chevaux de trait.

Article et photo Véronique Steunou - du 22/06/2009



Cérémonie commémorative au Monument aux Morts

Comité AFN

Adhérents du Comité

Président : Jean Lallier	Bernabé René	Bunède Jacky	Budet Léon
Vice président : Edmond Le Yan	Cocguen Denise	Conan Yves	Lallier Jean
Trésorier : Paul Thoraval	Le Flohic Henri	Le Flohic Michel	Le Lay Paul
Trésorier adjoint : Paul Le Lay	Le Yan Edmond	Le Bleu Gilbert	Le Pennec Gérard
Secrétaire : Michel Le Flohic	Mahé André	Mallégol Honoré	Martin Michel
Porte drapeaux : Honoré Malégol Michel Martin	Oizel Roger	Raoult Annick	Rau Annick
	Thoraval Paul		

❖ Chaque année le Comité commémore le 19 mars 1962 - fin des combats en Afrique du Nord avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts. Le Comité participe aussi aux cérémonies du 8 mai, du 14 Juillet et du 11 Novembre.

❖ Les membres du Comité et leurs épouses sont conviées à un repas le 19 Mars de chaque année.

❖ Une journée de l'amitié est prévue.

Le Comité de Saint-Péver est représenté au Comité Départemental par son Président Jean Lallier qui est aussi Délégué Départemental - Tél : 02 96 21 41 58

Société de chasse



Président : Stephen Disserbo
Vice-Président : Anthony Gautier
Trésoriers : Patrick Disserbo et Georges Mercier
Secrétaires : Arnaud Moisan et Véronique Sommier



La Société compte une trentaine de membres. Chaque année, l'un des derniers dimanche d'Août, elle propose une grande fête au boulodrome avec repas, concours de boules et animations diverses et spectaculaires. Cette journée rencontre un très grand succès. Les recettes financent entre autres les lâchers annuels de perdrix ou de faisans.

La prochaine fête de la chasse aura lieu le 22 Août 2010 et se déroulera exceptionnellement sur le site de la chapelle de Restudo.

Les jours de chasse sont fixés aux Dimanche et jours fériés, Lundi de l'ouverture et un jour au choix dans la semaine sauf Mardi et Vendredi. Battues le jeudi et le samedi, 1 semaine sur 2 jusqu'à la fermeture du lapin.

Prix des cartes

• Droit d'entrée	20 euros
• Sociétaire	35 euros
• Sociétaire externe	42 euros
• Actionnaire	84 euros
• Invitation	5 euros

Les invitations sont autorisées à partir du 3^{ème} dimanche après l'ouverture.
Chaque chasseur a droit à 2 invités par jour. Un groupe de chasseurs ne doit pas dépasser 4 chasseurs.

Prélèvements

- 2 perdrix par chasseur et par jour de chasse.
- 1 faisan par chasseur et par jour de chasse.
- Chevreuil en battue seulement (casquette fluo et corne obligatoires)
- Sanglier en battue (tir à balle)
- Pigeons les jours de chasse uniquement. (fermeture le 31 janvier)
- 3 lièvres (uniquement en battue)

Association Tiers et Quart-Monde

Six communes se sont regroupées pour apporter leur aide et leur soutien à ceux qui sont « dans l'urgence et le besoin » : Saint-Adrien, Saint-Péver, Saint-Fiacre, Saint-Connan, Senven-Léhart et Plésidy.

La composition du bureau

Présidente : Yolande Le Béhec
Président d'honneur : Félix Gautier
Vice-Présidents : Daniel Artus
Trésorière : Marie-Antoinette Lucas
Secrétaire : Marie-Rolande Gautier

« Les besoins sont immenses : nous poursuivons notre action et nos interventions pour les familles et les populations en difficulté. »



Poule au riz à Saint-Adrien

Photo Véronique Steunou - Ouest-France du 28/02/2009

Association du Père Steunou

Donnez une lueur d'espoir à des enfants blessés par la vie.

Chaque parrain reçoit la photo de son filleul ainsi que son "histoire". Une fois par an vers Noël, le Père Christian vous adressera du Bénin des nouvelles de votre filleul. Vous pouvez également parler de votre filleul avec le Père Christian, lors de notre fête annuelle fin juillet. Compte tenu de l'énorme décalage économique et surtout culturel, il n'est adressé ni correspondance, ni cadeau, ni colis, ni versement direct à l'enfant. En effet, ils seraient sources d'inégalité et de dépendance et au final beaucoup d'illusions négatives pour l'enfant.

Parrainez un enfant d'Avaugon

1 euro par jour et par enfant
Avec cette modique somme de 1 euro par jour et par enfant, le Père Christian réussit à faire face à l'ensemble des dépenses du Centre de Formation : scolarité, hébergement, nourriture, apprentissage, bourses d'études, machines à coudre ...

De plus vous bénéficiez de la réduction d'impôts de 66% au titre des dons aux oeuvres.

<http://www.association-christian-steunou.com>

Tous les dons et parrainages sont à 100% transmis pour d'Avougon.
Les frais de fonctionnement sont de 0% sur vos dons.

L'Ecole Anjela Duval

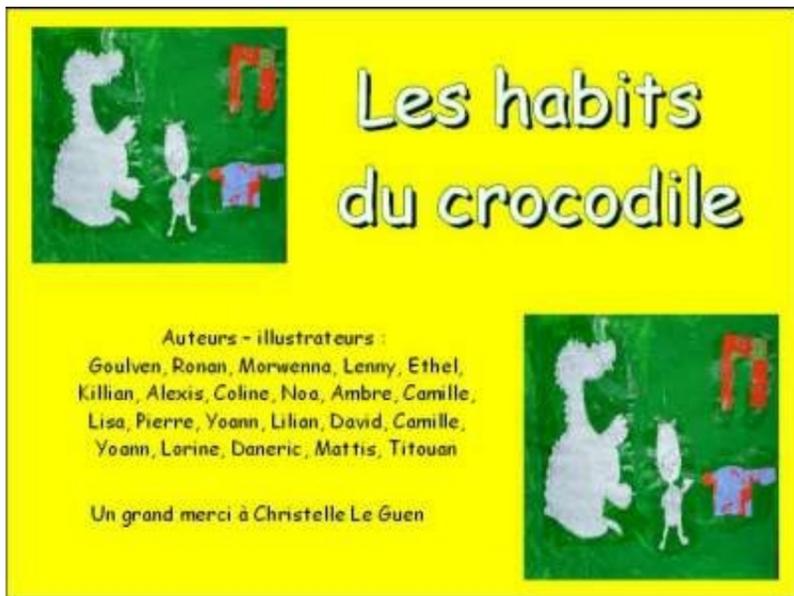


La rentrée scolaire a été marquée par l'arrivée d'une toute nouvelle équipe pédagogique. Sabine Gillet est la nouvelle directrice de l'établissement. Elle arrive du département du Nord. Elle aura en charge, la classe de petite, moyenne et grande sections de maternelle ainsi que le cours préparatoire.

Les enfants ont fait connaissance avec une nouvelle professeur des écoles, au niveau de la classe de CE1, CE2 et CM. Mélody Ruffet arrive de Guingamp. Elle remplace Anne Gaurier.

(De gauche à droite) : Sabine Gillet et Mélody Ruffet

Outre les nombreuses activités mentionnées sur la page de l'Amicale Laïque on remarquera la production de deux histoires sous la direction de Christelle Le Guen – Les habits du crocodile par les enfants du CP et Une étrange nuit par les enfants du CE et du CM.



Année scolaire 2009-2010 (15 écoliers dans la petite classe et 18 dans la grande)

Gymnastique Douce



L'association Loisirs Sports Détente dont le siège social est basé à la mairie de Plélo propose des activités de Gym baby – Gym enfants – Gym douce adultes – Aérobie – Randonnées – Badminton enfants et adultes. Les séances de Gym douce se déroulent sur Plélo, Plouagat, Plouvara, Chatelaudren et Saint-Péver. Une douzaine de personnes de 49 à 78 ans constituent le groupe Lanrodec / Saint-Péver. Les séances ont lieu 1 semaine sur 2 à Saint-Péver. Renseignements auprès de Typhaine l'animatrice au 06 60 66 19 60

Fête du pain - Danouët



L'histoire commence en 1992

En 1992, Yannick Le Cocq qui vient d'acheter une longère au Danouët, remarque qu'il a un four à pain sur son terrain. Il se dit que ce serait une bonne idée de le remettre en état. La tâche s'avère être plus difficile que prévu. Le village ne compte alors que six habitants. Quelques années plus tard, en 1998 le village s'étant enrichi de forces vives - il compte maintenant une vingtaine d'habitants - l'idée est lancée de fédérer anciens et nouveaux-venus autour de la remise en route du vieux four. Depuis une dizaine d'années, chacun "met la main à la pâte" et comme l'oiseau fait son nid "petit à petit", pierre après pierre les murs ont été reconstruits, puis le toit et enfin le four. Yannick et ses amis sont fiers de leur exploit. Ils espèrent renouveler, chaque année, la fête du pain du Danouët.

Fête des voisins - Kernaour



Depuis quelques temps déjà, une idée avait germé dans l'esprit de certains habitants de Kernaour - « organiser une journée festive pour se retrouver ou faire connaissance. C'est ainsi qu'à l'initiative d'Elise, Josette et Patrick, ce projet s'est concrétisé le samedi 20 septembre 2008. Après le repas de midi, pour que chacun puisse se présenter avec ses enfants et petits enfants et aussi situer les uns et les autres, Patricia avait préparé un plan de notre petit village. Les activités boules et cartes, selon les goûts, ont occupé l'après-midi. Un petit casse-croûte a clôturé la journée. Le soir venu, après de si bons moments passés ensemble, tout le monde s'est séparé en se promettant de renouveler cette journée festive l'an prochain." Ce fut chose faite. Cette année, le village s'est à nouveau retrouvé...

Comice agricole



Malgré un contexte agricole difficile, le Comice a connu une belle affluence du public, une forte mobilisation de la profession, un rassemblement d'animaux de haut niveau. Le Comice du Canton de Plouagat reste l'un des plus importants comices des Côtes d'Armor.

Parmi les diverses animations, outre le concours de sciage au harpon, la présentation des veaux par les enfants a été très appréciée. Ci-contre Jean-Pierre Le Goux avec à son micro l'un des jeunes « éleveurs ».

Fête de la forêt 2006



Avec 100.000 visiteurs, la fête de la forêt d'Avaugour a été un succès indéniable. Dans une ambiance d'été indien, petits et grands ont pu satisfaire leurs envies de nature et de savoir : aller par les chemins, grimper aux arbres, visiter une maison en bois ou un rucher, comprendre le cycle de l'eau, découvrir les reptiles... Par cars entiers de très nombreux élèves venant de tout le département se sont succédés du mardi au vendredi. ... riche, très riche cette fête.

Avaugour Forêt Citoyenne 2007



Pour ses Rendez-vous du développement durable, le Conseil Général a opté pour une pléiade d'animations, avec la forêt d'Avaugour comme théâtre d'opérations. Un mini-village avec les stands du conseil général (sur le développement durable, les énergies renouvelables, la coopération internationale), les stands des maisons nature, de Vivarmor, du Terrarium, des apiculteurs, du commerce équitable... Promenades thématiques, grimpe d'arbres, ateliers Petits Débrouillards, documentaires ...

Pierre Le Bigaut 2008



Pour marquer le passage de la Pierre Le Bigaut, à l'initiative de l'amicale laïque, des petits matchs de foot ont été proposés aux enfants de la petite classe dès 11h avant le passage des cyclistes. Au passage des coureurs les enfants ont fait résonner les tamtams.

Les chiffres de cette fameuse épreuve cyclo-sportive humanitaire donnent le tournis : près de 7000 cyclos, près de 4000 bénévoles mobilisés, dont la moitié pour la sécurité, 35 communes en fête, plus de 4,6 millions d'euros récoltés depuis le début au profit de la mucoviscidose.

Tour de France 2008



Le passage du Tour de France restera longtemps gravé dans l'histoire de la commune tant il y avait de spectateurs au bord des routes, dimanche après-midi. La commune était un village relais, son écran géant et les animations ont été appréciés par tous. L'organisation du Tour de France, avec le concours de la municipalité, de l'amicale laïque et du club de football avait installé un deuxième écran - un pavé de 4 écrans plasmas - sur le terrain des sports...

Malgré les caprices de la météo, la journée a été très réussie : la restauration a fonctionné à plein sur le site du terrain des sports, ainsi que le bal disco qui a conclu la journée. En tout ce sont finalement quelque 3.000 personnes qui se sont rassemblées dans le bourg.

Téléthon - Décembre 2008



Il fallait être courageux pour participer, sous des trombes d'eau, aux différentes animations proposées samedi dernier dans le cadre du Téléthon organisé avec le soutien logistique de la communauté de communes de Châtelaudren et Plouagat. Le temps exécrable n'a pas empêché 100 personnes de s'inscrire pour la randonnée pédestre et le même nombre pour la randonnée VTT coordonnées par Jean-François Thoraval tandis que 75 cavaliers, y compris des enfants, prenaient part à la randonnée équestre coordonnée par Françoise Keryer.

160 convives, enfin au chaud, ont partagé le repas coucous servi à midi à la salle polyvalente. Les bénévoles, souvent appartenant à une des associations la commune, ont été nombreux à se mobiliser au bourg et dans le Bois Meur tant pour assurer la sécurité que pour préparer la salle, prendre les inscriptions et recevoir les dons ou encore tenir les postes de ravitaillement où un café bien chaud était le bienvenu avant de poursuivre la randonnée.

Lionel Mathis



Un public heureux a accueilli Lionel Mathis, mercredi soir, pour le féliciter de sa victoire en Coupe de France, sous les couleurs d'En Avant Guingamp.

L'année dernière, le milieu de terrain est prêté au club d'En Avant de Guingamp. Il décide alors de poser ses valises à Saint-Péver. Il a côtoyé très simplement la population et les parents d'élèves, en toute modestie.

« Qui aurait dit, qu'un jour, Saint-Péver aurait eu comme citoyen un footballeur d'En Avant de Guingamp. Lionel, je tenais à te féliciter et à te dire un grand bravo, en mon nom personnel et au nom des conseillers municipaux. »

Lionel Mathis a remis un maillot de l'équipe, dédié par ses coéquipiers, après avoir reçu des verres gravés de la commune. Il s'est ensuite plié avec beaucoup de plaisir au jeu des dédicaces et des photos avec ses fidèles supporters.

Ce bulletin est disponible en téléchargement sur le site <http://www.saint-pever.net>

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

	Associations communales		Habitants et contribuables de St-Péver	Personnes extérieures à la commune
1 jour	50,00 €	1 jour	131,00 €	231,00 €
2 jours	90,00 €	2 jours	184,00 €	330,00 €
		3 jours	315,00 €	385,00 €
Réunion	gratuit*	Goûter-apéritif *	58,00 €	77,00 €
Assemblée générale	gratuit*	Réveillon	263,00 €	555,00 €
Sono	gratuit	Sono	gratuit	non
Caution sono	1000,00 €	Caution sono	1000,00 €	
Caution	200,00 €	Caution	200,00 €	500,00 €

* 10,00 € du 1er novembre au 30 avril - frais de chauffage * Goûter-apéritif n'excédant pas 3heures

* Gratuite pour les cafés d'enterrements

LOCATION DE L'ESPACE SOCIO CULTUREL

	Associations communales*	Habitants de Saint-Péver Commerces locaux	Hors commune
1 jour	30,00 €	80,00 €	150,00 €
2 jour	50,00 €	100,00 €	200,00 €
3 jours	70,00 €	120,00 €	250,00 €
Caution	200,00 €	200,00 €	500,00 €

* une occupation gratuite par an

Horaires d'ouverture de la mairie au public Tél : 02 96 21 42 48 - Fax : 02 96 21 42 42					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h30-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30	Le 1 ^{er} samedi de chaque mois
	13h30-17h00	13h30-17h00			

La bibliothèque est ouverte le samedi de 11h à 12h

Horaires d'ouverture de la déchetterie à Plouagat Le ramassage des ordures a lieu chaque mardi			
Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
9h00-12h00 et 13h30-17h00			



BOURBRIAC

02 96 43 40 45

Du Lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 15h00-17h30
Samedi : 8h30-12h00



PLESIDY

02 96 21 43 10

Lundi - Mardi - Jeudi - vendredi :
9h00-12h00

